

Commune de L'ALBENC

Le journal de notre village !

JANVIER 2019 JOURNAL DE L'ALBENC / N°91

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Sommaire

Édito du Maire.....	p.1
Echos du Conseil / Infos municipales	p.2-3
Info PLU.....	p.4
Infos communautaires	p.5
Infos sociales et associatives.....	p.6-7
Centenaire de l'armistice	p.8

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 26 mars

à la salle des fêtes

à 19h30 : Plan Local d'Urbanisme

à 20h30 : Aménagement de
sécurité

Agenda

Samedi 9 février

Soirée cèlibataires - Comité des fêtes

Samedi 16 mars

Soirée St Patrick - Roller

Samedi 6 avril

Chasse aux œufs - Sou des écoles

Dimanche 5 mai

Vide-grenier - Sou des écoles

Samedi 25 mai

20 ans du Roller - Repas dansant

Samedi 8 juin

Concert - Chorale de Pierre Brune

Samedi 15 juin

Tournoi de la Noix - Roller

Vendredi 21 juin

St Jean - MJC

Samedi 29 juin

Kermesse - Sou des écoles

Vendredi 5 au Dimanche 7 juillet

Vogue - Comité des fêtes



Édito du Maire

Une nouvelle année démarre, nous laissons derrière nous 2018 avec son lot de malheurs et de bonheurs pour chacun de nous.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année pour vous et vos proches, la meilleure santé possible et la réussite dans vos projets.

Côté mairie, pour cette dernière année pleine du mandat, plusieurs projets de travaux sont prévus. Le principal est la 2^{ème} phase d'aménagement de sécurité concernant la rue de la Gare (RD35), la rue de la Scierie et le carrefour de la RD 35 avec la RD 1092 ainsi que la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus sur la place du village. En février, des tests de chicanage vont permettre de tester le projet sur la route de la Gare et sur la place. Le projet vous sera présenté dans son ensemble le mardi 26 mars lors d'une réunion publique.

Suite au départ en juillet de Sylvia Olivier secrétaire générale, le secrétariat était en sous-effectif. Pour la remplacer, nous avons recruté M. Guy Alain Dufeu, il prend ses fonctions cette semaine, un article lui est consacré dans ces pages.

Comme vous avez pu le voir ou l'entendre, la commune a mis en vente le restaurant « le Diable au Thym ». Le compromis de vente a été signé et la vente sera finalisée en février. Lors de la cérémonie des vœux, j'ai présenté M. Yann Tanneau chef cuisinier ; il va mettre tout en œuvre, je n'en doute pas, pour ravir nos papilles. Le rendez-vous est pris pour l'ouverture du restaurant au printemps !!



*Je vous renouvelle à vous et
à vos proches tous mes vœux de
bonheur, de prospérité et de très
bonne santé pour l'année 2019*

Ghislaine Zamora

Le bilan de l'année 2018 et les projets 2019 sont visibles dans le discours des vœux du Maire sur le site www.albenc.fr

Échos du Conseil...

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOÛT 2018

- Convention de mutualisation du véhicule de curage de la Régie des Eaux et d'Assainissement.
- Convention pour l'intervention des personnels communaux pour le compte des services Eaux et Assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.
- Convention de prestation de services pour le nettoyage des points d'apports volontaires accueillant les déchets ménagers.
- Signature de la convention de gestion et d'entretien d'un rétablissement de communication sur ouvrage d'art de l'autoroute A49 n° 90.18.862.
- Nomination de 2 délégués titulaires et suppléants pour les nouvelles commissions de la communauté de communes sur la mobilité et la gouvernance.
- Information sur les modalités d'attribution du régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les employés communaux.
- Signature du contrat de marché de maîtrise d'œuvre pour la 2^{ème} tranche d'aménagement de sécurité routière RD92 et RD35.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2018

- Délibération : SEDI et les travaux sur réseaux d'éclairage public de la rue du Sablon. Travaux coordonnés avec le dossier d'enfouissement
- Délibération pour Décision Modificative du budget principal
- Délibération pour la mise en place du RIFSEEP.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2018

- Délibération Décision Modification 3 : mise en conformité avec les comptes du trésorier.
- Délibération : suppression d'un poste d'attaché territorial et création d'un poste d'attaché principal.
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- Vente du restaurant : le compromis de vente devrait être signé très prochainement.
- Le stationnement sur le trottoir devant l'école pose un problème de sécurité et oblige les enfants et les poussettes à marcher sur la route. Un mot a été mis dans le cahier des enfants, de la peinture devrait être mise au sol pour délimiter cette zone piétonne.

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS EST CONSULTABLE EN MAIRIE ET SUR WWW.ALBENC.FR



GUY-ALAIN DUFEU, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PRÉSENTATION

Je me présente, Guy-Alain DUFEU, 53 ans, marié 2 enfants. Je suis originaire de la région lyonnaise et installé dans le Nord Isère, sur la commune de l'Isle d'Abeau depuis maintenant 15 ans. Je suis juriste de formation.

Attaché territorial principal, je travaille depuis plus de 20 ans en collectivités territoriales. J'ai occupé différents postes, sur différentes fonctions et sur des communes de tailles très différentes (Ville de Lyon, Ville de Vénissieux, Ville de l'Isle d'Abeau et de Bourgoin-Jallieu). Sur mon dernier poste, j'occupais les fonctions de directeur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Vénissieux.

POURQUOI AVOIR POSTULÉ EN QUALITÉ DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE L'ALBENC ?

Ma motivation première est de travailler sur un poste où les missions et les champs d'intervention sont multiples et variés (du budget aux ressources humaines, en passant par l'urbanisme et les affaires générales et bien d'autres sujets encore). Par ailleurs, je souhaitais un poste où la proximité avec les élus et les habitants soit prépondérante.

C'est donc tout naturellement que j'ai postulé sur le poste de secrétaire général de la commune de l'Albenc.

Mes premiers contacts avec la commune, les élus et les agents ont été très positifs et me confirment dans ma décision de venir sur l'Albenc.

COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE MISSION AU QUOTIDIEN ?

Proximité, disponibilité, professionnalisme et convivialité sont les valeurs qui me portent dans mon travail.

Par proximité, j'entends être au plus près de l'équipe municipale, des habitants et de mes équipes. Je ne conçois pas mon métier sans avoir une bonne connaissance des attentes des habitants, des personnels avec lesquels je vais travailler. C'est aussi d'apporter mon soutien et mon expertise à l'équipe municipale.

La disponibilité et l'écoute sont pour moi des valeurs fortes en matière de service public à la population.

Par professionnalisme, j'entends apporter toutes mes compétences, mes savoir-faire et savoir-être à l'équipe municipale et aux albinoises et albinois.

PARLEZ-NOUS DE VOS PASSIONS

Je suis un homme qui aime la nature et les espaces, même si j'ai travaillé dans des communes très urbaines.

D'ailleurs je suis plutôt sport de plein nature (randonnées, VTT).

Je suis un grand fan de rugby, que j'ai pratiqué pendant un peu plus de 15 ans, au poste de 2^{ème} et 3^{ème} ligne.

Epicurien, j'aime les moments d'amitiés et de convivialité autour d'une bonne table.

État Civil



NAISSANCES

Ayana DURAND
2 février 2018

Louis DREVET
5 février 2018

Matéo FOREL MARTARESCHE
13 mars 2018

Marceau DELEVAL
9 avril 2018

Yanis KHEDDAOUI
28 juin 2018

Adriana MASSACRIER ARMONIA
28 juin 2018

Milan CUSANNO
22 juillet 2018

MARIAGES

Amandine PERRIN et Alexis CHAPEL
10 Mars 2018

Audrey EYMOND-CHASTAN et Florian ROUSSET
2 juin 2018

Hélène PONCET et Zakari BERREMILI
7 juillet 2018

Céline PENVEN et Nicolas ROLLAND
15 septembre 2018

Sonia CAVALLO et Emmanuel CROCE
6 octobre 2018

DÉCÈS

André VALLIN
11 Janvier 2018

Jacky CUCHET
26 avril 2018

René DARLET
6 Mai 2018

Jean CHABANIS
28 septembre 2018

Altino VIERA MATOS
30 octobre 2018

Noël PICAT
1^{er} janvier 2019

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

Yolande GERBOUD

1^{er} Janvier 2018

Simonne JOUBERT

26 avril 2018

Début janvier a vu disparaître brutalement Noël Picat, époux de Marie-Thérèse Picat ancienne conseillère municipale, ainsi que Geneviève Gentil, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) bien connue des alinois pour son dévouement et sa gentillesse à l'égard des enfants de maternelle et des enfants de la cantine pendant de nombreuses années. Le conseil municipal présente ses sincères condoléances à leurs familles.

Suite au recensement effectué l'an passé, le chiffre de notre population est monté à 1230 habitants (1193 auparavant) dont 196 enfants à l'école, ce qui démontre la bonne vitalité de notre commune.

Changement pour les inscriptions sur les listes électorales

Le 31 décembre date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, c'est fini !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, des nouvelles règles sont en vigueur.

Les électeurs peuvent :

- s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin (au lieu du 31 décembre de l'année précédente) et transitoirement en 2019 jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin.

Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019

- déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur les sites www.service-public.fr ou www.demarches.interieur.gouv.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Les prochaines élections européennes auront lieu le Dimanche 26 mai 2019.



Lors du dernier conseil communautaire de décembre à Cras, une délégation des gilets jaunes a pu exprimer ses revendications devant l'assemblée et l'ensemble des maires du territoire dans une ambiance attentive et respectueuse. Suite au courrier du Président de la République, dans le cadre du grand débat national, un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchèterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Déchèterie de Vinay - 04 76 36 79 29

Le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h00 • le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 • le samedi de 9h00 à 18h00

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



Approbation du PLU en 2020

La révision du Plan Local d'Urbanisme entamée en septembre 2017 se poursuit. Une première réunion publique en Avril 2018 avait permis de vous présenter les principaux éléments à retenir du diagnostic territorial et les objectifs affichés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document qui synthétise le projet d'évolution de la commune pour les 12 prochaines années. Ce projet a été débattu et validé en conseil municipal lors de la séance du 30 Mai 2018.

POUR RAPPEL, LE PROJET DE LA COMMUNE S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX GRANDS AXES

Dans son premier axe, la commune souhaite assurer un développement urbain cohérent et de qualité.

Pour cela, elle se fixe pour objectif de poursuivre le développement de son territoire tout en modérant sa consommation foncière. Cela représente l'accueil d'environ 85 nouveaux logements dont environ 60% d'habitat individuel et 40% d'habitat ayant une autre forme (habitat groupé, habitat collectif), pour une ouverture à l'urbanisation d'environ 7,1 hectares.

Dans ce premier axe, la commune se fixe pour deuxième objectif de préserver son dynamisme et son attractivité en conservant et préservant le cœur commercial du village, en anticipant l'évolution des besoins en matière d'équipements et en maintenant la zone d'activités de l'Étournel.

Dernier objectif, il s'agit d'améliorer le fonctionnement urbain de la commune en organisant le stationnement dans le centre bourg au gré des opportunités foncières, et en poursuivant la création de cheminements piétons entre les projets de développement urbain futur et les équipements communaux.

Le deuxième axe du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est de préserver et valoriser le cadre de vie rural du territoire.

Pour cela, la commune se fixe pour premier objectif de préserver son patrimoine bâti et identitaire en assurant la qualité urbaine des futurs projets. Il s'agit alors d'identifier et préserver les éléments du patrimoine bâti, de promouvoir des formes urbaines qui s'intègrent à l'environnement rural et patrimonial de la commune, et de permettre le changement de destination des anciens séchoirs à noix les plus remarquables.

Dans ce deuxième axe, il s'agit également de préserver l'activité agricole, qui fait partie de l'identité même du territoire, et de préserver la sensibilité écologique de la commune en protégeant les principaux réservoirs de biodiversité et en préservant la fonctionnalité des zones humides.

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 26 mars
à la salle des fêtes
à 19h30 : Plan Local d'Urbanisme

DEPUIS CETTE PRÉSENTATION, LA COMMUNE A POURSUIVI LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME en réalisant les pièces réglementaires qui permettent de traduire les objectifs affichés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

La commune a ainsi élaboré les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui définissent pour des secteurs précis, les conditions d'aménagement : localisation des accès, mesures d'intégration paysagère, programme de logement attendu, densité...

Parallèlement à l'élaboration de ce document, la commune a entrepris la révision de son zonage et est en train d'écrire le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Ces trois dernières pièces vous seront présentées lors de la **réunion publique le 26 Mars 2019.**

Cette dernière réunion avant l'arrêt du document prévu à l'été 2019 sera l'occasion de venir échanger avec les élus sur ce projet.

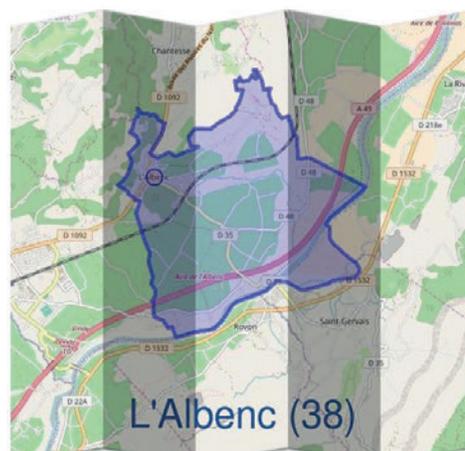
S'en suivra une période de consultation des Personnes Publiques Associées. L'État, les Chambres Consulaires, le SCOT, le Département, la Communauté de Communes... disposeront d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le Plan Local d'Urbanisme.

C'est à la suite de cette consultation que s'ouvrira l'enquête publique en automne 2019 pour une période d'un mois. Tous les habitants de la commune seront ainsi conviés à venir consulter l'intégralité des pièces du Plan Local d'Urbanisme et à émettre avis ou remarques dans un registre. Un commissaire enquêteur assurera des permanences afin de répondre à vos questions.

C'est ainsi que le Plan Local d'Urbanisme pourrait être approuvé en début d'année 2020.

Avant l'ouverture de l'enquête publique, des panneaux de concertation sont actuellement exposés en Mairie et sur le site internet www.albenc.fr afin que vous puissiez prendre connaissance des différentes étapes de la procédure.

Un registre est également disponible afin que vous puissiez émettre d'ores et déjà vos diverses remarques.



Infos Communautaires

Transition énergétique

L'INTERCOMMUNALITÉ EN ACTIONS



Réchauffement climatique, qualité de l'eau, énergies fossiles, préservation de la biodiversité etc... Les scientifiques du monde entier s'accordent à dire qu'il convient d'agir aujourd'hui pour préserver l'avenir de la planète. A l'échelle de son territoire, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté entend bien jouer son rôle en agissant concrètement en faveur de la protection de l'environnement et de la transition énergétique.

En matière d'habitat et de cadre de vie, la Communauté de communes subventionne ainsi des opérations de rénovation énergétique de logements en partenariat avec l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN).

Elle œuvre pour la préservation des milieux aquatiques et la prévention des crues à travers les contrats de rivières.

Reconnue "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV), la Communauté de communes favorise les mobilités douces avec l'installation d'une vingtaine de bornes de recharges pour vélos électriques sur le territoire en 2018, des aides à l'achat, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnées ou encore en soutenant le co-voiturage à travers le site de mise en relation d'usagers Mov'ici avec la Région Auvergne Rhône Alpes.

Parmi les actions engagées par la communauté de communes pour limiter l'impact environnemental de nos déplacements, l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Une aide forfaitaire de 200 € pour les habitants du territoire, non imposables l'année précédant l'achat d'un VAE à batterie sans plomb.

La facture, datée entre le 15 décembre 2017 et le 30 juin 2019, doit être transmise avant fin septembre 2019.

Infos : 04 76 38 67 20.

Après l'opération éclairage public, c'est celle des voitures électriques qui vient de se terminer. 15 véhicules, dont une majorité d'utilitaires, ont été acquis par la Communauté de communes (7) et les communes de Beaulieu, Chatte, Izeron, l'Albenc, La Rivière, Saint-Just de Claix, Saint-Lattier, et Vinay. Au total, l'achat des véhicules électriques a coûté 316 000 €, financés à 76% par le bonus écologique et par le fond d'aide TEPCV intercommunal.

Enfin, notre collectivité s'est également engagée à co-financer un projet de parc éolien sur son territoire dans les prochaines années.



La commune de L'Albenc a également su profiter de cette opportunité pour acquérir un utilitaire BERLINGO financé à 76% par le bonus écologique et par le fond d'aide TEPCV intercommunal.

Les grandes échéances / projets pour 2019

UN PROJET POUR NOTRE TERRITOIRE

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'est lancée depuis quelques mois dans une démarche d'élaboration d'un Projet de territoire. Celui-ci permettra de déterminer les grandes orientations, les enjeux et les défis à relever par la collectivité et ses communes membres dans les prochaines années. Objectifs recherchés : valoriser et dynamiser le territoire en matière d'attractivité, de développement économique et touristique, de cadre et de qualité de vie pour ses habitants.

La première phase de la démarche a consisté à réaliser un diagnostic du territoire à partir de données économiques et sociologiques et de sondages auprès des élus des communes et d'un échantillon de la population. Cela a permis de dresser un état des lieux précis des modes de vie (lieux de travail, de consommations, de loisirs, de consultations médicales...) des habitants, de leur perception du territoire et de leur attente en matière d'action publique.

Le Conseil de développement, l'instance citoyenne du territoire, a été également associé à la démarche. Organisés en groupes de travail, ses membres ont notamment rendu leur contribution écrite au projet de territoire.

Toutes ces données vont désormais alimenter les réflexions engagées, au sein de groupes de travail qui planchent à l'élaboration de la feuille de route de l'action intercommunale pour les prochaines années. La validation du Projet de territoire est envisagée pour le premier trimestre 2019. Affaire à suivre !



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE DÉPARTEMENT ET LE TERRITOIRE

Piloté par le Conseil départemental de l'Isère, le projet de réseau d'initiative publique pour le très haut débit internet est en action. Cet important chantier, comparable à celui de l'électrification rurale, consiste à déployer 2500 km de fibre optique dans 475 communes pour raccorder 450 000 foyers et entreprises isérois à échéance 2024 !

C'est avec le soutien et la participation financière de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté que la fibre optique va être déployée sur le territoire. Plusieurs communes du territoire (Chasselay, Chatte, Chevières, Izeron, Pont en Royans, Saint-Bonnet de Chavagne et Vinay) vont ainsi accueillir des bâtiments techniques qui permettront la redistribution d'un réseau de fibres optiques secondaires. Selon les prévisions du Département, 18031 prises (particuliers + professionnels) seront ainsi raccordables au très haut débit dès 2021, soit 66% du total prévu à échéance 2024.

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers **un site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : **0800 38 00 38**.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une **charte déontologique**, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

➔ Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

Girl Power à l'Albenc !

Un jour, l'idée est venue à Nelly et Marlène se rendant à leur cours de zumba dans une commune avoisinante "pourquoi pas chez nous ? Bah oui... pourquoi pas !!!".

Si tôt dit, si tôt fait... la section zumba a été créée, en 2016.

Ayant commencé dans la salle de la MJC avec une trentaine d'adhérentes, sur deux cours, cette section, aujourd'hui, est en plein essor car elle compte 50 adhérentes (et oui, adhérentes... Aucun homme à l'horizon !!!)

Le créneau : tous les jeudis soirs à la salle des fêtes

• 19h45 à 20h45 : cours de zumba

• 20h45 à 21h15 : cours de renforcement musculaire

Les cours sont assurés par Mélody Curto, notre professeur depuis le début de l'aventure. Mélody est dynamique, enthousiaste et attentive aux besoins de chacune. Les cours sont bon enfant, rythmés par des chorégraphies toniques, nous sommes là pour nous vider la tête, nous dépenser et surtout nous faire plaisir de bons moments de franches rigolades... surtout lors du renforcement musculaire...



Vous souhaitez participer à l'inclusion des élèves en situation de handicap, de la maternelle au lycée, et contribuer à développer leur autonomie.

Vous remplissez l'une des conditions suivantes :

1° Vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne :

- | | |
|---|--|
| ✓ Moniteur-éducateur | ✓ BEP Carrières sanitaires et sociales |
| ✓ Educateur spécialisé | ✓ Educateur de jeunes enfants |
| ✓ CAP petite Enfance | ✓ Aide Médico-Psychologique (remplacé par Accompagnant Educatif et Social) |
| ✓ Aide-soignant | ✓ Auxiliaire de Vie Sociale |
| ✓ Assistant de vie aux familles | ✓ Mention complémentaire Aide à domicile |
| ✓ BEPA Services aux personnes | ✓ Diplôme d'infirmier |
| ✓ BEP ASSP (accompagnement, soins et service à la personne) | |
| ✓ Baccalauréat accompagnement, soins et service à la personne | |

OU

2° Vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des élèves en situation de handicap ou des étudiants en situation de handicap, accomplie notamment dans le cadre d'un contrat CUI/PEC.

OU

3° Vous justifiez d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV (**Bac - Bac Pro**), ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Vous pouvez envoyer un CV et une lettre de motivation par mail à l'adresse suivante :

pole.ash.38@ac-grenoble.fr



La devise des Zumbettes

"Je peux pas... j'ai ZUMBA"

Comité Toit et Noix



**VOUS ÊTES SENSIBLES À L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DEMANDEURS D'ASILE
ET SOUHAITEZ PARTICIPER À UNE ACTION LOCALE ?**

Découvrez le comité TOIT & NOIX

Nous sommes des bénévoles habitant Vinay, l'Albenc, Rovon, Beaulieu ...

Nous avons créé en 2018 un collectif, le comité TOIT & NOIX, dont le but est :

- d'accueillir des personnes en demande d'asile ou de titres de séjour, ou ayant obtenu le statut de réfugié, quelles que soient leurs origines, leurs appartenances ethniques, politiques, religieuses ;
- d'héberger ces personnes à titre temporaire, de les accompagner en les soutenant dans leurs démarches.

Notre démarche est humaniste, solidaire et désintéressée, dépourvue de toute motivation prosélyte. Chacune de nos actions s'inscrit dans le respect de la dignité et des convictions des personnes accueillies.

Depuis mars 2018, nous disposons à Vinay d'un appartement de 50 m² où nous hébergeons des demandeurs d'asile.

Le 20 décembre, un jeune couple de réfugiés qui était à la rue depuis quatre mois s'y est installé. Nous les accompagnons amicalement et financièrement dans leur quotidien et leurs démarches administratives.

Nous accompagnons avec amitié les deux précédents occupants de l'appartement, deux frères tchadiens, persécutés dans leur pays parce qu'opposants politiques. Depuis ils ont obtenu le statut de réfugié politique et trouvé un emploi ainsi qu'un logement sur l'agglomération grenobloise.



Nous épaulons d'autres personnes qui étaient auparavant hébergées, parce qu'en détresse, par des familles du canton, notamment Fanta qui, après l'obtention de son statut, est en formation d'aide à domicile.

Si vous souhaitez nous rejoindre, sachez que la contribution de chaque membre peut être diverse : soutien financier régulier (si possible) ou ponctuel, don de temps, apport de compétences, participation à l'accompagnement et à l'animation, etc.

Nous collaborons avec l'ADA, l'association grenobloise qui accompagne depuis 30 ans les demandeurs d'asile et avec les porteurs du projet Terro Loko (chantier d'insertion maraichage - boulangerie à Notre Dame de l'Osier).

Notre comité TOIT & NOIX, se veut laïque, tout en étant rattaché à l'Association SOLIDARITE SAINT MARTIN du diocèse de Grenoble, qui veille à la bonne utilisation des fonds collectés et permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% sur leurs dons (par exemple : un don de 20 € mensuel donne droit à une réduction d'impôt de 15 €, soit un reste à charge réel pour le donateur imposable de seulement 5€/mois).

C'est le cumul de dons réguliers qui nous permet de mener à bien nos différentes actions, dans la continuité.

Pour nous soutenir ou avoir plus d'informations sur nos actions, envoyez un message à l'e-mail : toit&noix@gmail.com.

L'équipe de Toit et Noix



LE COIN DES ABEILLES

En janvier 2018 (BM 88) nous vous avons informé de formations à l'APICULTURE, organisées par le Syndicat Apicole Dauphinois.

Les cours d'initiation continuent en 2019 avec un cycle théorique à SAINT SAUVEUR les jeudis 14, 21, 28 février et 7 mars de 20h à 23h. Il se prolongera par des cours pratiques et sur le terrain, avec la remise d'un diplôme en septembre.

D'autres cycles d'initiation et de perfectionnement sont proposés sur différents sites du département.



Informations auprès de **Bruno CONVERT 06 32 82 38 92** ou sur le site :

www.syndicat-apicole-dauphinois.org

Le centenaire de l'armistice de 1918 à L'Albenc

Des voix, des mots, des images et des objets, de l'émotion et beaucoup de monde réuni par une belle matinée d'automne, pour marquer le centenaire de l'armistice de 1918.

Autour du Monument aux Morts, les discours, l'égrènement des noms des victimes de cette terrible guerre, la belle « Marseillaise » emmenée par la chorale de Pierre Brune, les enfants de l'école et Florent Pagny chantant « le soldat », les cloches... Petits et grands, ensemble, dans le souvenir d'un temps qu'ils n'ont pas connu.

Puis, la plupart ont pris le chemin de l'exposition organisée à la mairie, pour se plonger dans les souvenirs et témoignages d'une époque révolue où le village a payé un lourd tribut à une terrible guerre.

Grâce aux contributions de plusieurs habitants de la commune, des objets, photos, documents, ont été réunis pour évoquer individuellement des grands-parents et ancêtres qui ont participé à la « Grande Guerre » et nous en rapprocher :

Albert BERNARD - famille de Joël BONNOT - tué en 1918

Michel BERTHAUDIN - grand père de Lyllette OLIVE - mobilisé

Armand CERLES - ancêtre (5^{ème} génération) de Maëlyne (8 ans), fille de E. VERGNES - mort en 1914 à 32 ans

Leon PACHOT - père d'Antoine PACHOT - blessé en 1916 à 26 ans

Alphonse PAYRE - grand père de Lyllette OLIVE - tué en 1917 à 41 ans

Albert PONCET - grand père de Jean Christophe PONCET - a devancé l'appel en 1914 à 18 ans, plusieurs fois prisonnier - a fait aussi la guerre de 39/40

Jean PORTE - membre d'une famille qui a vécu à l'Albenc - mort à 28 ans en 1915

Dans le « coin mémoire », le souvenir des 37 morts de la commune¹. Sur tous ceux qui sont partis, un sur cinq n'a pas survécu, et combien de blessés et traumatisés ?

Une superbe participation des enfants de l'école (GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2) : une belle guirlande d'oiseaux mains, des textes illustrés avec des dessins ou découpages, sur différents thèmes de la guerre et de la paix ont rempli deux murs de la salle.



Nos écoliers n'étaient pas peu fiers de montrer leurs œuvres à leurs parents et les visiteurs ont joué le jeu en remplissant complètement le Bleuets géant des CE2, avec les sentiments que leur inspirait le centenaire de 1918.



Un coin lecture avec divers documents, revues et ouvrages comme ce vénérable livre de guerre, revue de presse aux pages jaunies. Sans oublier les objets d'époque, documents, montages de cartes postales, affiches...

Une centaine de personnes se sont déplacées le 11 novembre, avec une belle file d'attente, avant un pot convivial sous le préau de la mairie.

L'expo est restée ouverte dans la semaine jusqu'au samedi 17 novembre avec une quarantaine de visiteurs et 4 classes qui y sont venues avec les enseignants.

Merci à tous ceux qui ont permis cette commémoration : les personnes qui ont prêté des objets, documents, photos, et/ou des souvenirs d'un membre de leur famille, les enseignants et élèves de l'école, la chorale de Pierre Brune, le personnel communal, les membres du comité d'organisation et contributeurs en tous genres.

¹ un document collectif et un recueil de fiches signalétiques individuelles préparés à partir des informations sur les sites Internet du ministère des armées et de la mission centenaire.

